



## Bulletin mensuel d'information N° 528 Keleier Forest Landerne

Mai 2026  
Miz Mae

Les annonces pour le prochain bulletin sont à transmettre par mail [pour le jeudi 21 mai 2026](mailto:maire@la-forest-landerneau.fr).

### Édito du Maire



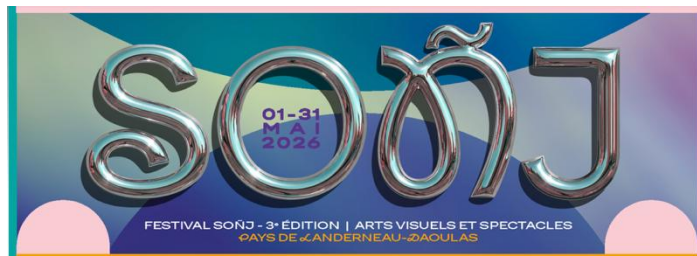
Le mois de mai sera placé sous le signe de la culture et des arts de rue. La commune s'associe en effet activement au festival Soñj, organisé par l'Atelier culturel de Landerneau.

L'artiste Tony Regazzoni investira le parvis de la mairie avec des modules sculpturaux qui serviront d'écrin à des concerts les 1ers et 29 mai.

L'Amicale laïque profitera également de ce décor atypique et éphémère pour y faire se produire sa chorale ainsi que ses ensembles de percussions et de guitares (voir le détail en p.13 et 14).

Dans le cadre du festival, deux spectacles de rue auront aussi lieu à La Forest-Landerneau le samedi 16 mai : « La Balançoire géante » puis, en seconde partie de soirée, « Heavy Motors ».

L'ensemble de ces rendez-vous est gratuit et a pour ambition de rassembler les habitants autour de moments de partage culturel. Bon spectacle à toutes et à tous !



**Mairie** : Tél : 02 98 20 21 43

Courriel : [mairie@la-forest-landerneau.fr](mailto:mairie@la-forest-landerneau.fr)

Site Internet : [www.la-forest-landerneau.fr](http://www.la-forest-landerneau.fr)

Facebook : <https://www.facebook.com/MairieLaForestLanderneau>

Instagram : <https://www.instagram.com/laforestlanderneau/>

#### **Horaires d'ouverture :**

L M M : 8h30 - 12h / 13h30 - 17h30

Jeudi : **Fermée au public le matin** / 13h30 - 17h30

Vendredi : 8h30 - 12h / 13h30 - 17h

Samedi : 9h - 11h

**Exceptionnellement fermée les samedis 2 et 9 mai.**

**Retrouvez les actualités  
et les alertes importantes  
de La Forest sur PanneauPocket**



#### **DATES À RETENIR**

Du 1er au 31 mai

Sam 02/05

Ven 08/05

Lun 11/05

Mar 12/05

Mar 19/05

Sam 30/05

Dim 31/05

**Festival Soñj (programme en pages 13 et 14)**

Collecte de journaux - APE G. Brassens - 11h

Commémoration - 11h - Monument aux morts

Passage de la Redadeg - 21h

Portes ouvertes - Ecole Georges Brassens

Lecture pour les tout-petits - 10h

Troc Jardin - Marché - 10h à 12h

Amicale Laïque - salle Polyvalente - 16h30

## Défibrillateurs

2 défibrillateurs se trouvent sur notre commune :

- 1 en façade de la salle polyvalente
- 1 en façade de la mairie



## Eau du Ponant

Les bureaux de Landerneau et Guipavas sont ouverts à tous les usagers du lundi au vendredi, de 9h à 12h15 et de 13h15 à 17h30.

Un numéro est à votre disposition : 02 29 00 78 78.

## Communauté d'Agglomération (CAPLD)

Maison des Services Publics, Landerneau

- Secrétariat : .....02 98 21 37 67
- Service environnement : ..... 02 98 21 34 49
- Pôle Emploi : ..... 3949
- CPAM : .....3646
- Mission locale : ..... 02 98 21 52 29

## Déchetterie

(ZI Saint Eloi - Plouédern) – Tél : 02 98 85 19 50

Horaires d'hiver (du 1er novembre au 28 février) :

**9h - 12h & 14h - 17h30 du lundi au samedi.**

Horaires d'été (du 1er mars au 31 octobre) :

**9h - 12h & 14h - 19h du lundi au samedi.**

## Collecte ordures ménagères et recyclables

**Recyclables :** jeudis 7 et 21 mai

**Ordures ménagères :** lundi 18 et jeudi 28 mai

## Conciliateur de justice

Le conciliateur de justice est un auxiliaire de justice, assermenté et bénévole. Concernant notre commune, **M. HENRY Guy exerce tous les jeudis après-midi en mairie de Guipavas.**

Il peut être saisi en appelant le **02 98 42 71 00.**

## Centre de Loisirs (ALSH)

Tél : 07 69 84 43 06 - [saint-divy@epal.asso.fr](mailto:saint-divy@epal.asso.fr)

Maison des Bruyères, Saint Divy.

## Petite Enfance

✚ **Protection Maternelle et Infantile (PMI) :**

Les consultations de PMI pour les enfants de 0 à 6 ans ont lieu au CDAS / Landerneau.

Renseignements au 02 98 85 95 20.

✚ **Relais Petite Enfance :**

Relais destiné aux parents, enfants, assistant(e)s maternel(le)s et autres professionnel(le)s de la petite enfance. Aide à la recherche d'un mode de garde pour leur(s) enfant(s), aux démarches administratives etc...

**51 Rue de la Mairie - 29800 Plouédern – 06 79 78 75 70**  
[rpe.vdle@epal.asso.fr](mailto:rpe.vdle@epal.asso.fr)

## Centre Départemental d'Action Sociale (CDAS)

20, Rue A. Belhomme - Landerneau Tél : 02 98 85 35 33

## CLIC

Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique  
 Maison des services publics - 59, Rue de Brest - Landerneau. Tél : 02 98 85 99 08 - Mail : [clic@capld.bzh](mailto:clic@capld.bzh)

## Professionnels de santé

**Pharmacie RICHARD :**

Tél : **02 98 20 28 76**

L M M J V > 9h - 12h30 / 14h - 19h

Samedi matin > 9h - 12h30.

Pharmacies de garde :

*Tableau de garde du dimanche de 9h30 à 20*

1 & 2 & 3.05	Pharmacie Bernicot à Landerneau
08.05	Pharmacie du Centre à Landivisiau
09&10.05	Pharmacie Richard à La Forest
14.05	Pharmacie des Deux Rivières à Daoulas
17.05	Pharmacie de la Gare à Landerneau
24&25.05	Pharmacie Pupunat à Landivisiau
31.05	Pharmacie du Pont Habité à Landerneau

*En semaine, après 20h et le samedi, après 19h : composez le 3237.*

## Maison de santé – Madeleine LAGADEC

2, Rue de la Croix de Mission

**Médecins :**

**Dr LE GOFF – Dr WEYNE – Dr VIMFLES**

Tél **09 83 22 27 27** (numéro NON surtaxé)

Sur RDV : L M M J V > 9h-19h ; S – 9h-12h

Internet medphone + nom du médecin

**GARDES MEDECINS :**

**Après 19h et WE appeler le 15.**

**Infirmières :**

**Cabinet infirmier – Tél : 02 98 20 23 15**

Soins à domicile, 7 jours/7 et sur rendez-vous.

**Infirmière en pratique Avancée :**

**Béatrice FILY-SIDOINE – Tél : 06 66 59 31 77**

Sur rendez-vous.

**Orthophoniste :**

**Marion LAMIRAUX - Tél : 02 56 31 43 89**

**Diététicienne :**

**Michèle QUEFFELEC LE ROY**

Tél : **06 79 12 18 51**

**Psychologue :**

**Céline PRONOST – Tél : 06 63 85 48 63**

## Vie Paroissiale – Messes

**Dimanche 17 mai** messe à 10h30 à l'église de la Forest-Landerneau

**Dimanche 24 mai** fête de la Pentecôte messe à 10h30 à l'église de Saint-Divy

## Les élus vous reçoivent :

### **Le Maire et les Adjointes reçoivent sur rendez-vous.**

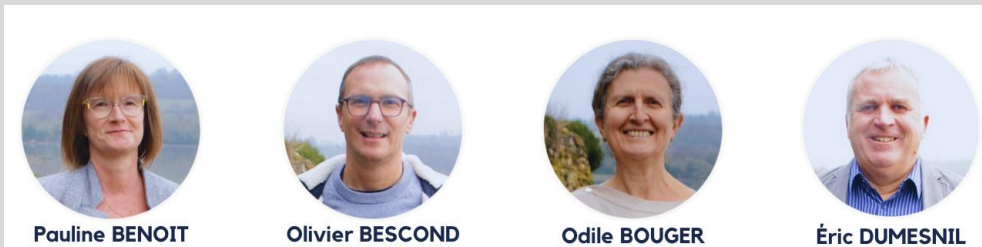
David ROULLEAUX, Maire, les après-midis du mardi et du jeudi.

Pauline BENOIT, 1<sup>ère</sup> adj. (Jeunesse - Vie Associative - Animation - Communication) mardi et mercredi après 18h.

Olivier BESCOND, 2<sup>ème</sup> adjoint (Urbanisme - Rénovation énergétique - Réseaux) jeudi après-midi.

Odile BOUGER, 3<sup>ème</sup> adjointe (Aff. sociales - Commerce - Environnement) jeudi et le vendredi.

Éric DUMESNIL, 4<sup>ème</sup> adjoint (Finance - Entretien et aménagement - Sécurité) mardi et le jeudi après-midi.



Pauline BENOIT

Olivier BESCOND

Odile BOUGER

Éric DUMESNIL

## Vie Municipale

### Extrait du Conseil municipal du 2 avril 2026

#### 1- Désignation de cinq conseillers municipaux délégués

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité :

**DECIDE** qu'en complément des délégations que M. Le Maire attribuera aux adjoints, les délégations suivantes seront attribuées à cinq conseillers municipaux dans les domaines suivants :

- Marché communal – Protocole : François NICOLAS
- Intergénérationnelle – Enfance : Fabienne CORRE
- Travaux : Christophe TIRILLY
- Solidarités : Carine LAMARQUE
- Mobilités douces : Amélie ROUE

#### 2- Fixation des indemnités de fonction des élus

Le Maire propose à l'assemblée :

➤ de fixer l'enveloppe financière mensuelle des indemnités de fonction des élus de la manière suivante :

**Maire** : 43 % de l'indice brut terminal de la Fonction Publique (IB 1027 à ce jour) ;

**1<sup>ère</sup> Adjointe** : 20 % de l'indice brut terminal de la Fonction Publique (IB 1027 à ce jour)

**2<sup>ème</sup> Adjoint** : 20 % de l'indice brut terminal de la Fonction Publique (IB 1027 à ce jour)

**3<sup>ème</sup> Adjointe** : 20 % de l'indice brut terminal de la Fonction Publique (IB 1027 à ce jour)

**4<sup>ème</sup> Adjoint** : 20 % de l'indice brut terminal de la Fonction Publique (IB 1027 à ce jour)

**5 Conseillers délégués** : 6 % de l'indice brut terminal de la Fonction Publique (IB 1027 à ce jour)

#### 3- Election des représentants du Conseil municipal pour siéger au sein de la Commission d'Appel d'Offres

Pour les communes de moins de 3 500 habitants, le code fixe la composition de cette commission comme suit :

- Le Maire, ou son représentant, qui est Président,
- Trois membres titulaires élus au sein du Conseil municipal,
- Trois membres suppléants élus au sein du Conseil municipal.

Après application de la représentation proportionnelle au plus fort reste, les membres élus « Titulaires » de la Commission d'Appel d'Offres sont :

Membres Titulaires :

- Olivier BESCOND
- Éric DUMESNIL
- Karine SICARD

Membres suppléants :

- Angélique NICOLAS
- Fabrice BERGERE
- Daniel LEAL

#### 4- Désignation des membres de la Commission de contrôle des listes électorales

David ROULLEAUX explique que la Commission de contrôle des listes électorales est une instance locale chargée de veiller à la régularité des inscriptions et des radiations sur les listes électorales. Sa composition est encadrée par la loi afin de garantir la neutralité et l'impartialité du processus électoral. Sa composition diffère en fonction du nombre d'habitants de la commune.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**DECIDE de nommer à la Commission de contrôle des listes électorales :**

#### 3 conseillers municipaux de la liste majoritaire :

- François NICOLAS
- Fabienne CORRE
- Angélique NICOLAS

#### 2 conseillers appartenant à la seconde liste :

- Roland PORHEL
- Sandra THERENE

## **5- Election des membres du Conseil d'administration du CCAS**

David ROULLEAUX expose que, conformément au Décret N° 562 du 6 mai 1995, relatif aux Centres Communaux d'Action Sociale, la moitié des membres du Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) sont élus par le Conseil municipal au scrutin de liste, à la représentation proportionnelle

### **Ont été proclamés membres du Conseil d'administration du CCAS :**

- Odile BOUGER
- Carine LAMARQUE
- Fabienne CORRE
- Pauline BENOIT
- Olivier BESCOND
- Sandra THERENE

## **6- Institution et désignation des membres des commissions municipales**

**Le Conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

**APPROUVE** la mise en place des commissions municipales suivantes et leur composition :

### **Commission Finances – Ressources Humaines**

- o **Vice-Président** : Éric DUMESNIL
- o **Membres** : David ROULLEAUX - Laurent MICHOT - François NICOLAS - Karine SICARD

### **Commission Travaux – Sécurité – Voirie – Espaces publics**

- o **Vice-Président** : Éric DUMESNIL
- o **Membres** : Olivier BESCOND - Odile BOUGER - Christophe TIRILLY - Amélie ROUE - Roland PORHEL

### **Commission Environnement – Commerce – Mobilité**

- o **Vice-Présidente** : Odile BOUGER
- o **Membres** : Olivier BESCOND - Éric DUMESNIL - Amélie ROUE - Nathalie ROULLEAUX - Christophe TIRILLY - Fabrice BERGERE - François NICOLAS – Daniel LEAL – Roland PORHEL

### **Commission Ecole – Enfance – Jeunesse – Intergénérationnelle**

- o **Vice-Présidente** : Pauline BENOIT
- o **Membres** : Carine LAMARQUE - Fabienne CORRE - Odile BOUGER – Sandra THERENE

### **Commission Communication – Animation – Associations**

- o **Vice-Présidente** : Pauline BENOIT
- o **Membres** : Amélie ROUE- Arnaud DOUGUET - François NICOLAS - Fabienne CORRE – Sandra THERENE

### **Commission Urbanisme – Réseaux – Bâtiments communaux – Rénovation énergétique**

- o **Vice-Président** : Olivier BESCOND
- o **Membres** : Fabrice BERGERE – Éric DUMESNIL – Pauline BENOIT – Christophe TIRILLY – Daniel LEAL

### **Commission Patrimoine – Culture – Participatif**

- o **Président** : David ROULLEAUX
- o **Membres** : Laurent MICHOT – Nathalie ROULLEAUX – Pauline BENOIT – Olivier BESCOND – Daniel LEAL

## **7- Désignation des élus dans le Conseil d'école**

**Le Conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

**APPROUVE** la désignation au Conseil d'école de David ROULLEAUX et Pauline BENOIT.

## **8- Désignation des délégués élus au CNAS**

David ROULLEAUX informe l'assemblée que tous les 6 ans, au lendemain des élections municipales, la collectivité adhérente du CNAS doit renouveler ses délégués.

**APPROUVE** la désignation des délégués CNAS suivants :

- **1 délégué élu** : Éric DUMESNIL
- **1 délégué agent** : Sandra PERROT
- **2 correspondantes** : Fabienne LE TANNOU et Christine DIVERRES

## **9- Désignation des délégués élus au SDEF**

David ROULLEAUX précise que le Syndicat Départemental d'Énergie et d'Équipement (SDEF) est un établissement public chargé de l'organisation du service public de distribution d'énergie électrique, en lieu et place des communes et des EPCI membres.

**Le Conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

**APPROUVE** la désignation des délégués au SDEF suivants :

- **2 titulaires** : Olivier BESCOND – Éric DUMESNIL
- **2 suppléants** : Fabrice BERGERE – Christophe TIRILLY

## **10- Désignation d'un conseiller municipal en charge des questions de Défense**

David ROULLEAUX informe le Conseil municipal que le correspondant Défense a été créée en 2001,

**Le Conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

**APPROUVE** la désignation de François NICOLAS comme conseiller municipal en charge des questions de Défense.

## **11- Désignation d'un conseiller municipal Référent Sécurité Routière**

Afin de piloter la sécurité routière au sein de sa commune,

**Le Conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

**APPROUVE** la désignation de Nathalie ROULLEAUX en qualité de conseillère municipale Référente Sécurité Routière.

## **12- Désignation d'un correspondant Incendie et Secours**

David ROULLEAUX informe le Conseil municipal qu'il y a lieu de nommer un correspondant « Incendie et Secours ».

**Le Conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

**APPROUVE** la désignation d'Olivier BESCOND à la fonction de correspondant Incendie et Secours.

### 13- Désignation d'un représentant de la commune au sein de la SPL CAPLD « Energies Renouvelables »

David ROULLEAUX rappelle aux membres du Conseil municipal que la commune de La Forest-Landerneau est actionnaire de la SPL CAPLD « Énergies Renouvelables » depuis sa création le 16 janvier 2025.

**Le Conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

**DÉCIDE :** Est désigné en qualité de représentant de la commune de La Forest-Landerneau à l'assemblée générale des actionnaires de la SPL CAPLD énergies renouvelables : David ROULLEAUX, Maire.

### 14- Désignation d'un représentant de la commune au sein de la SPL PFCA

David ROULLEAUX indique que la commune de La Forest-Landerneau participe au capital de la Société des Pompes Funèbres des Communes Associées (PFCA)

**Le Conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

**DÉCIDE :** de désigner Odile BOUGER comme représentante de la commune au sein de l'assemblée générale et de l'assemblée spéciale de la Société des Pompes Funèbres des Communes Associées (PFCA),

### 15- Désignation des référents frelons asiatiques

David ROULLEAUX informe l'assemblée que, suite aux élections municipales, la CAPLD demande à chaque Maire du territoire de les aider dans la lutte contre le frelon asiatique en nommant des référents.

**Le Conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

**APPROUVE** la désignation en qualité de référents frelons asiatiques :

- 1 Titulaire : Hervé NICOLAS
- 2 Suppléants : Gildas SALIOU - Laurent LE ROUX

Les trois référents sont apiculteurs.

### 16- Attribution d'une subvention à la REDADEG – édition 2026

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité :

**APPROUVE** l'attribution d'une subvention de 250 € à la Redadeg pour l'édition 2026.

### 17- Attribution d'une subvention à l'Atelier Culturel autour du projet Festival SONJ – Arts visuels et spectacles – 3<sup>ème</sup> édition 2026

**Le Conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- **APPROUVE** la convention entre l'Atelier Culturel et la commune de La Forest-Landerneau autour du projet Festival SONJ 3<sup>ème</sup> édition 2026 ;
- **DÉCIDE** le versement d'une subvention de 2 000 € à l'Atelier Culturel ;

## Armistice du 8 mai 1945



Le 8 mai 1945, à 11h, le clairon sonnait le « cesser le feu » sur toutes les lignes de front et dans toutes les communes les cloches sonnèrent à toute volée pour annoncer la fin d'une guerre qui permit à

de très nombreuses communes de retrouver ses enfants et de pleurer ses morts.

La cérémonie patriotique débutera le **vendredi 8 mai 2026 à 11h** devant le Monuments aux Morts.

Un piquet d'honneur de l'Armée de l'Air et de l'Espace participera à cette cérémonie d'hommage aux victimes civiles et militaires de ce conflit mondial.

Cette année, nous rendrons un hommage particulier au Sergeant James SHERIDAN, aviateur britannique abattu au-dessus de notre commune en 1941 et inhumé dans le cimetière.

Nous invitons les enfants des deux écoles à participer activement et demandons à la population de venir nombreuse pour ce devoir de mémoire et également aux militaires d'active et de réserve de bien vouloir participer en uniforme pour rendre hommage à leurs anciens.

A l'issue de la cérémonie il sera procédé à une remise de décorations puis un vin d'honneur sera offert à tous les participants par la municipalité.

## Avis aux nouveaux habitants

Les nouveaux habitants de la commune sont invités à se présenter en mairie dès leur arrivée, munis de leur livret de famille, afin de faciliter leurs démarches administratives.

## Recensement des jeunes Parcours citoyen (filles et garçons)

Modalités de recensement des Françaises et des Français nés **à partir de mai 2010** : en application de la loi du 28 octobre 1997.

Bientôt 16 ans ?

**PENSEZ AU RECENSEMENT !**



## État civil

**Elle nous a quittés :**

Jeanne LAVOCAT née ABHERVE-GUEGUEN

## Environnement



## Café des aidants

Les Cafés des aidants du pays de Landerneau-Daoulas vous propose des rendez-vous de 14h à 16h :

Les 1<sup>ers</sup> jeudis du mois à la Cimenterie, 12 rue Saint Ernel 29800 Landerneau,

Les 1<sup>ers</sup> vendredis du mois au bar-épicerie Les orties, 1 route du Moulin du Pont 29450 Le Tréhou,

Les 3<sup>èmes</sup> vendredis du mois au café-pub Le Paul Art's, 1 route de Quimper 29460 Daoulas.

**Gratuit et sans inscription.**

**Thème du mois de mai :** Aider seul(e) ou à plusieurs.



Participez  
à la 100<sup>ème</sup> rencontre



**Jeu. 7 mai 2026**  
14h > 17h

Bar épicerie Les Orties au Tréhou

14h > 16h : accueil des aidants  
16h > 17h : accueil des partenaires  
et institutionnels

Proposé par le CLIC  
du Pays de Landerneau-Daoulas

Gratuit, anonyme et sans inscription

Avec le soutien de



avec le soutien du Département



## Urbanisme

Un service en ligne pour déposer vos demandes a été mis en place par la CAPLD :

- Tapez sur votre moteur de recherche : « Mon guichet urbanisme en un clic »
- Ou tapez le lien suivant : <https://gnau58.operis.fr/landerneaudaoulas/gnau/#/>

### • Déclarations préalables de travaux

#### Demandes :

- Route de Beg Ar Groas – Panneaux photovoltaïques
- Coz Liorzou – Changement toiture
- Rue de Gorrequer – Clôture et portail
- Route de Kerjakez – Clôture
- Clos de la Garenne – Clôture
- Place du Château – Volet
- Coteau de Kergrall – Pergola
- Rue des Ormes – Pergola
- Hameau de Ty Mean – Extension et Carport

#### Accords :

- Rue Laennec : réfection bardage
- Route de Kergreac'h : Garage
- Route de Beg Ar Groas – Panneaux photovoltaïques
- Coz Liorzou – Changement toiture
- Rue de Gorrequer – Clôture et portail
- Route de Kerjakez – Clôture
- Clos de la Garenne – Clôture
- Rue des Ormes – Pergola
- Hameau de Ty Mean – Extension et Carport

#### Refus :

- Rue Laennec : Terrasse en pilotis

### • Permis de construire

#### Demandes :

- Rue André Garrec – Maison (2 demandes)
- Rue Guy Raoul – Maison (2 demandes)
- Route de Poul Ar Marc'h – Extension
- Route de Penquer – Maison
- Cobalan – Garage
- Allée Jean-Louis Billant – Modification maison

#### Accord :

- Rue André Garrec – Maison (3 demandes)
- Gorré N'aod – Extension
- Cobalan – Garage

## Don du sang

#### À Landerneau :

- Lundi 18 mai de 14h30 à 19h
- Mardi 19 mai de 12h à 16h30
- Mercredi 20 mai de 8h15 à 12h45
- Jeudi 21 mai de 8h15 à 12h45

Rendez-vous au Hangar :  
3 r. Émile Quémeneur

Prise de rendez-vous sur :  
<https://dondesang.efs.sante.fr>



## Qualité de vie - Citoyenneté

### Interdiction de divagation des chiens en forêt

Pendant toute l'année, vous devez garder vos chiens sous surveillance lors de vos balades en forêt ; ils ne doivent pas se trouver à plus de 100 mètres de vous.

**Entre le 15 avril et le 30 juin, la réglementation est plus stricte :** vous devez tenir vos chiens en laisse lorsque vous vous trouvez en dehors d'une allée forestière.

Sont notamment considérés comme des allées forestières : les routes, les chemins, les sentiers forestiers (sentiers de grande randonnée ou GR, chemins de promenade...).

Cette règle vise à éviter que les chiens ne dérangent ou n'attaquent des oiseaux ou d'autres espèces d'animaux et favoriser le repeuplement de cette faune sauvage.



## Lutte contre les frelons asiatiques

Deux animations réalisées sur le marché ont permis de sensibiliser une nouvelle fois les Forestois et de distribuer **141 pièges, dont 59 pris en charge par la mairie** (1 par foyer).

Ces animations ont été l'occasion pour les Forestois de rencontrer nos nouveaux référents frelons asiatiques : Hervé NICOLAS (réfèrent titulaire), Gildas SALIOU et Laurent LE ROUX (réfèrents suppléants) - ci-dessous photographiés.

La période clé de capture des fondatrices se termine bientôt, mais pour ceux qui n'auraient pas pu se rendre sur le marché, **il est encore possible d'obtenir 1 piège gratuit en mairie.**

Une petite notice qui l'accompagne, résume les conseils de nos référents et vous permettra de bien l'utiliser (également en ligne sur le site de la commune).

**Et surtout, en cas de découverte d'un nid, n'intervenez-pas !** Contactez la mairie qui fera intervenir l'un de nos référents.

Merci à tous pour cette belle mobilisation collective !



## Animation

### ➤ La Redadeg

La langue bretonne sera à l'honneur à l'occasion de la Redadeg. **C'est une course de relais solidaire, festive et populaire, sans compétition, ouverte à tous.** L'enjeu est de transporter un message en breton à travers la Bretagne, sans s'arrêter et le grand gagnant est la langue bretonne.

**Cette course passe sur la commune le lundi 11 mai vers 21h (Rte de Landerneau - Rte de Kerhuon).**

N'hésitez pas à venir encourager les participants et pourquoi pas, faire quelques pas avec eux.



### ➤ Fête de la musique



## LE NID PRIMAIRE

Observable d'avril à juillet



Petite sphère de couleur sable, suspendue avec une petite ouverture sur le bas

La fondatrice édifie seule un nid de fondation dit "nid primaire"

On le trouve à faible hauteur protégé des aléas climatiques (cabanes, haies, parpaings, avant-toits)

Petite taille de 5 à 10 cm de diamètre qui va rapidement atteindre 20 cm

## Bibliothèque

### Heures d'ouverture :

Mardi & Jeudi 16h30 à 18h30 – Samedi 10h30 à 12h30

Tél : 02 98 20 39 57

Courriel : bibliotheque.laforestlanderneau@orange.fr

**Abonnement : 20 € / famille / an. ABONNEZ-VOUS !**

**Nouveaux habitants de la commune :** merci de vous présenter en Mairie pour recevoir votre bon pour un an d'abonnement gratuit.

> **A noter**, les adhérents à la bibliothèque doivent faire au moins un emprunt de livre par an, sinon le système procède à la radiation de l'abonnement.

### Animation autour du livre pour nos tout-petits

Des temps de partage autour du livre sont proposés aux enfants (6 mois à 3 ans) et leur accompagnant (parents, grand-parents et assistants maternels) dans les locaux de la bibliothèque de la Forest-Landerneau.

Le nombre de participants est limité à 12 enfants accompagnés par leur adulte référent.

**Mardi 19 mai à 10h**

Inscriptions auprès de Céline et Célia

Relais Petite Enfance

Tél : 06 79 78 75 70

Courriel : rpe.vdle@epal.asso.fr



Les séances sont animées par Corinne, Christine, Eliane et Claudie avec le soutien de la Bibliothèque de La Forest-Landerneau et la Bibliothèque du Finistère.

## Solidarité

- **La Ruche Solidaire :**  
le point de collecte est toujours là !

Vous avez des jouets ou des livres d'enfants qui dorment dans les placards ? Bonne nouvelle : le point de collecte de **La Ruche Solidaire**, installé à la bibliothèque de la commune, est toujours actif !

C'est le moment idéal pour faire du tri et offrir une seconde vie à ces trésors oubliés. Chaque don compte et permettra de faire plaisir à d'autres enfants.

### Que pouvez-vous déposer ?

Jeux électriques ou électroniques, jouets en bois, jeux de construction ou de société, déguisements, peluches, poupées, livres jeunesse... tout est bienvenu !

Les jouets doivent être complets (sauf LEGO, MECCANO et PLAYMOBIL, même incomplets).

**On compte sur vous... à vous de jouer !**



## Vie associative

### Val Elorn

Proposition de sortie à Roscoff :

Le Club des Genêts de St Divy propose 15 places pour le **jeudi 11 juin** prochain à Roscoff avec au programme de la journée une visite en petit train, suivie d'un repas au restaurant puis dans l'après-midi une croisière commentée en baie de Morlaix et pour terminer une découverte de la biscuiterie du Léon avec dégustation de Kouign Aman et cidre. Départ de St Divy en car à 9h.

Pour plus de renseignements vous pouvez contacter soit :

- Alain LEGROS au 06.64.25.45.87 ou
- Thierry JONCOURT au 06.99.26.94.69.

**Date limite des inscriptions : le 4 mai 2026**



### Amicale Laïque

**LANDERNEAU**  
**AUX ENFANTS UKRAINIENS**  
**Concert**

Mélodie Sinfonietta

**31 mai 2026-16h30**  
**SALLE POLYVALENTE**  
**LA FOREST LANDERNEAU**  
Participation au chapeau

Amicale Laïque La Forest-Landerneau

### Place en crèche

Des disponibilités à partir de septembre 2026 !

**BESOIN D'UNE PLACE EN CRÈCHE ?**

Votre commune est réservataire de trois places à :

**La Cabane Aux Bruyères (Plouédern)**

- Accueil régulier
- Accueil occasionnel
- Accueil d'urgence

**En jeux d'enfance**

**INFOS ET PRÉ-INSRIPTIONS**

Lorène DUTHOIT  
lduthoit@enjeuxdenfance.fr  
02 29 62 36 49 - 06 79 75 10 25

EN JEUX D'ENFANCE

## École G. Brassens

### ➤ Portes ouvertes :

Votre enfant sera en âge de faire sa rentrée en septembre 2026 ?

N'hésitez pas à contacter Mathilde Bitoun, directrice de l'école, par téléphone au 02 98 20 21 09 ou par mail [ec.0290922V@ac-rennes.fr](mailto:ec.0290922V@ac-rennes.fr) pour une prise de rendez-vous afin de visiter l'école.

Les inscriptions se font en mairie sur présentation d'un livret de famille et d'un justificatif de domicile.

L'équipe enseignante sera ravie de vous accueillir lors des prochaines portes ouvertes : **le mardi 12 mai entre 17h et 18h.**



\*\*\*

### ➤ Association de Parents d'Élèves



**APE**  
COLLECTE DE  
JOURNAUX

**Sam 2 mai**

**11h - 12h**  
**Salle omnisports**

## Foyer des jeunes

Christine, qui accueille les enfants de 8 à 12 ans, est à votre disposition pour vous informer sur le fonctionnement du Foyer.

Inscriptions et renseignements par téléphone, sms au 06 10 70 72 48 ou par mail :

[foyerdesjeunesforestlanderneau@gmail.com](mailto:foyerdesjeunesforestlanderneau@gmail.com)

Adresse : Gymnase - 4, Rue Talamon

06/05/2026 : Chemin des lavoirs

13/05/2026 : Loto

20/05/2026 : Moule en plâtre et initiation au handball avec le club FLHB

27/05/2026 : Bricolage, peinture et grève du Château

Petit retour en images sur la sortie du mercredi 1 avril. Les jeunes inscrits au Foyer ont profité d'une belle journée aux « Jardins de l'éveil » de st Thonan.

Au programme : voltige, soins des poneys, repas au restaurant, atelier sur le cycle de l'eau, plantation de petits pois et promenade dans le parc !



## École Ste Anne



## Festivités enfance

### ➤ Chasse aux œufs

138 chasseurs étaient au rendez-vous pour chasser l'œuf au bois de Coat Mez le 4 avril dernier.

Ils sont tous repartis avec leurs chocolats, certains un peu plus gros que d'autres.

Petit retour en images de presque tous les gagnants. On vous dit à l'année prochaine !



### ➤ Carnaval de la lune étoilée

Nos deux écoles étaient au rendez-vous de cette nouvelle édition !

L'école G. Brassens défilait sur le thème du monde des abeilles, l'école Ste Anne sur celui de la nature.

**Bravo à tous, vous étiez magnifiques !**

Un super moment, merci pour l'organisation !!!



**Les P'tites graines – Épicerie ambulante**

Présence sur La Forest les **1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> lundi du mois 17h à 19h.**

\*\*\*

**Elorn Pizza**

Tous les **jeudis de 17h à 20h** – Place Aimée de Guesnet (centre Bourg, devant l'église). Pizzas à emporter.  
Commandes au 06 17 32 36 15

\*\*\*

**Café de la gare**

Possibilité de faire Loto, EuroMillions, paris sportifs en plus du grattage habituel...

N'hésitez pas à contacter Emma pour plus de renseignements sur les différents ateliers.

**Rappel - horaires habituels :**

- **Mercredi 15h30-19h30**
- **Jeudi & Vendredi : 10h-12h30 puis 17h-19h30**
- **Samedi et dimanche : 10h-19h30.**

**Café fermé le 1er mai**

**Café ouvert les fériés suivants à 10h30 : 8, 14 et 25**

Michel Uguen est en expo au Café !

Atelier couture les 2, 9, 22 et 29 mai.

**Nouveauté** : possibilité de commander des pains spéciaux ou brioche/cookies/moelleux au chocolat auprès du **Pain de Matthieu** (Landerneau) : commande avant le dimanche soir pour réception le mercredi suivant.

> Renseignements au café.

**Ce mois de mai au Café**  
LE CAFE EST OUVERT LES 8, 14 et 25 MAI 10h30-19h30  
le café est fermé le 1er mai !

Sam. 2 et 9 14h00	COURS DE COUTURE	Le fil du bonheur
Sam. 2 13h00	JC LE REMOULEUR	
Dim. 3 12h00	REPAS CRÊPES	Rock Ha billig
Vend. 8 18h00	Cabaret Brestoa	Les K Barrés
Dim. 9 12h00	REPAS	Tatie Cynthia
Jeu. 14 11h30	APÉRO-HUÎTRES	Kersanton
Dim. 17 12h00	BURGERS	Roc'h Highland
Vend. 22 20h00	CONCERT <i>Au chapeau</i>	AfinaDuo
Sam. 23 15h00	ATELIER ECRITURE	Aléxine
Lun. 25 12h15	REPAS	Florent Palicot
Sam. 30 15h00	ATELIERS OENOLOGIQUES	L'Espoudasse
Dim. 31 12h00	REPAS CRÊPES	Rock Ha billig

EXPO : Michel Uguen Jusqu'au 15 mai

Marché des artisans le Sam. 30 mai de 16h à 21h

\*\*\*

**MAGNÉTISEUR,  
COUPEUR DE FEU, ÉNERGÉTICIEN  
et HYPNOTHÉRAPEUTE**

**Patrick Caraës**

**06 99 54 87 30**

**ALSH (centre de loisirs)**

**SÉJOURS ÉTÉ 2026**

6-9 ans Du 06 au 10/07 GUERLÉDAN  
Accrobranche, jeu de piste, Pêche aux petites bêtes...

10-12 ans Du 13 au 17/07 GUERLÉDAN  
Accrobranche, bushcraft, tir à l'arc...

**MINI-CAMP À GUISSÉNY DU 19 AU 21 AOÛT 6-12 ANS**  
Activités nautiques, jeux de plein air, veillées...

Inscriptions sur notre site internet à partir du mardi 14/04 à 10h

ALSH - Centre de Loisirs - La Forest - Landerneau

\*\*\*

**Cours d'anglais**

Je propose des cours d'anglais en visio pour les débutants et intermédiaire. Ayant vécu un an à l'étranger j'ai pu acquérir le vocabulaire et la fluidité de la langue. 20€ / heure.

Vous pouvez me contacter par mail ou par WhatsApp pour toutes demandes d'informations.

Samuel Delagnes

06 47 47 18 56 / sam.delagnes@gmail.com

\*\*\*

**Partage et prêt d'outils jardinage et bricolage, on s'y met ?**

Une initiative par et pour les habitants et habitantes de la Forest-Landerneau

Envie d'échanger ? Rencontrez-nous le samedi 9 et le dimanche 17 mai à 11h au Café de la gare

EN QUELQUES MOTS :

- **A quoi je m'engage ?**  
A partager mon mail pour recevoir les demandes de prêt des autres membres. Je réponds uniquement si j'ai le matériel demandé et si je souhaite le prêter.
- **A quoi ça me sert ?**  
Lorsque que je suis membre, je peux moi aussi écrire un mail pour demander du matériel.
- **Que dois-je faire pour m'inscrire ?**  
M'abonner sur framagroupes.org en cherchant la liste « lepartageforestois » (sans espace ni majuscules). Ou bien, en faire la demande par sms à Aurore au 06 87 18 44 50.
- **Sur combien de temps suis-je engagé.e ?**  
Je peux me désabonner et retirer mon mail de la liste à tout moment !

\*\*\*

Si vous découvrez un essaim d'abeilles, n'hésitez pas à joindre SALIOU Gildas au 06 07 10 26 60, résident de la commune.

### Le Relais Petite Enfance (RPE) de la Vallée de l'Elorn

Pour mémoire, le Relais Petite Enfance est un service public gratuit, soutenu par la CAF et les communes partenaires, et géré par l'association EPAL. Il accompagne les familles et offre une vision de l'ensemble des solutions d'accueil disponibles sur le territoire.

Les familles peuvent y obtenir des informations pratiques sur leur rôle de parent-employeur, mais aussi des conseils liés au développement et à l'accompagnement du jeune enfant. Le RPE met également à disposition les coordonnées des assistant-e-s maternel-le-s, et des accueils collectifs commune par commune.

Le relais s'adresse aussi aux personnes souhaitant s'informer sur les métiers de la petite enfance.

**NOUVEAU** : un service de prêt de matériel pour les assistant-e-s maternel-le-s.

Depuis le 9 mars 2026, le RPE de la Vallée de l'Elorn expérimente auprès de quelques professionnels ce nouveau dispositif.

À cette occasion, la salle des contes de la médiathèque de Plouédern se transforme régulièrement en véritable ludothèque. Un espace où chacun peut découvrir, choisir et emprunter du matériel adapté à ses besoins.

Ce service vise à soutenir la profession en permettant aux professionnels d'accéder à des jeux, équipements et malles thématiques variés, sans avoir à investir immédiatement.

Une quinzaine d'assistant-e-s maternel-le-s participent actuellement à cette phase d'expérimentation. Toutes les trois semaines, ils/elles peuvent renouveler le matériel emprunté.

Lors de chaque permanence de prêt, deux assistantes maternelles volontaires viennent prêter main-forte aux animatrices du RPE pour assurer l'organisation.

Après la phase de test, ce dispositif pourra évoluer dans les prochains mois afin de s'adapter au mieux aux besoins, avant une ouverture à l'ensemble des assistants maternels du territoire.

Pour échanger avec les animatrices du Relais Petite Enfance, vous pouvez prendre contact par :

- Mail à [rpe.vdle@epal.asso.fr](mailto:rpe.vdle@epal.asso.fr) ou
- Téléphone au 06 79 78 75 70

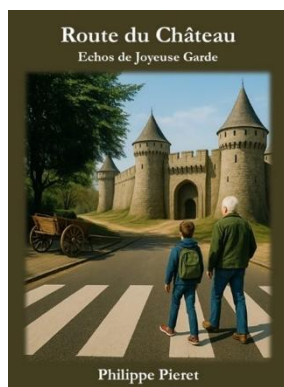
Retrouvez également l'actualité du service sur leur page Facebook : <https://www.facebook.com/rpevalleedelelorn/>

\*\*\*

### Route du Château :

Ce livre aborde à la fois l'histoire du château, les légendes qui s'y rattachent, les campagnes de fouilles menées dans les années 1970, ainsi que les fêtes médiévales et animations organisées dans les années 1990.

Disponible en mairie.



Le Secours Catholique fête ses 80 ans !  
Nous serions très heureux de célébrer cet anniversaire avec vous !

Nous vous invitons à participer à une grande tablée conviviale : goûter, avec animation musicale et jeux.

**Le vendredi 29 mai 2026  
à partir de 15h jusqu'à 18h30**

Salle Ouessant, Maison de Quartier de Kergreis,  
Landerneau

Ce sera un beau moment de rencontre, de solidarité et de convivialité pour fêter ensemble 80 ans d'engagement !

Tel : 06 15 58 66 47

Mail : [equipe.landerneau@secours-catholique.org](mailto:equipe.landerneau@secours-catholique.org)

\*\*\*

**Marchons – Respirons**

**06.03.26.72.02**

**[marchonsrespirons@gmail.com](mailto:marchonsrespirons@gmail.com)  
[facebook.com/marchonsrespirons](https://facebook.com/marchonsrespirons)  
[www.marchons-respirons.fr](http://www.marchons-respirons.fr)**

### Marche énergétique :

- 5 mai, de 14h à 16h
- 13 mai, de 10h à 12h

### Marche nordique, en conscience, avec apprentissage de base :

- 7, 12 et 21 mai, de 14h à 16h

### Bain de Forêt :

- 8 mai, de 10h à 13h (La Forest-landerneau)
- 19 mai, de 14h à 17h (Le Folgoët)

*Les lieux exacts de RDV de ces activités seront communiqués à l'inscription.*

### Tarifs :

- Marche énergétique et marche nordique : 12€ ou 10€ avec la carte d'abonnement.
- Bain de forêt (format de 3h) : 35€, ou 30€ avec la carte d'abonnement.
- Carte d'abonnement : 100€ pour 10 tampons.

### A la découverte de la forêt avec les bébés (enfants de moins de 3 ans) :

(Au départ du parking de Mez Bernard, dans le Bois de Coat Mez à La Forest-Landerneau)

- 5 mai, de 10h à 11h15
- 22 mai, de 10h à 11h15

### Tarif :

5 € par personne.

CHEQUE ENERGIE

Le chèque énergie 2026 a été envoyé aux bénéficiaires identifiés automatiquement, dans le Finistère, entre le 13 et le 20 avril 2026.

Une campagne d'information, relative à l'envoi du chèque énergie 2026, a débuté le 1<sup>er</sup> avril, pour les potentiels bénéficiaires qui ne sont pas identifiés de manière automatique.

Il est donc possible que les personnes éligibles au dispositif soient contactées par courriel, SMS ou courrier postal.

Toutefois, aucun démarchage à domicile ou par téléphone n'est réalisé.

Les usagers ne doivent donc, en aucun cas, communiquer leurs coordonnées bancaires ou personnelles à des personnes prétendant leur délivrer le chèque énergie.

**Le chèque énergie 2026 pourra être utilisé jusqu'au 31/03/27.**

**En cas de non-réception du chèque, il est possible, sous condition d'y être éligible, d'en faire la réclamation jusqu'au 31/12/26 :**

- en contactant la plateforme du chèque énergie au 0805 204 805
- en se rendant sur l'espace « bénéficiaire » du site [www.chequeenergie.gouv.fr](http://www.chequeenergie.gouv.fr)

**Emergence viendra en permanence le jeudi 25 juin (matin) dans l'espace France services de Landerneau. Les usagers pourront bénéficier d'un rendez-vous individuel pour ce type de démarche ou pour d'autres sujets liés à la précarité énergétique : factures / adéquation des contrats / options tarifaires souscrites sur les contrats de gaz et d'électricité / résiliation d'un service optionnel souscrit / plan d'apurement / problèmes d'humidité ou de confort dans le logement ...)**

L'équipe du pôle précarité énergétique d'Ener'gence est bien évidemment disponible pour renseigner toute personne sur le chèque énergie et l'accompagner si besoin dans la réclamation.

RENOVATION DE L'ENERGIE

Dans le cadre de notre nouveau programme d'amélioration de l'Habitat, la Communauté d'Agglomération du Pays de Landerneau Daoulas a mis en place des permanences (sur rendez-vous) avec SOLIHA.

Ces permanences ont lieu à la Maison des services publics à Landerneau.

Ce programme a pour objectif d'améliorer les conditions d'habitat, en proposant aux propriétaires occupants (sous conditions de ressources) et aux propriétaires bailleurs privés un accompagnement et des aides financières pour engager des travaux d'amélioration de leur logement.

Objectif de l'amélioration du parc privé :

- Rénovation énergétique des logements ;
- Adaptation des logements à la perte d'autonomie et au handicap ;
- Lutte contre le mal logement et l'habitat indigne ;
- Accompagnement des copropriétés fragiles et dégradées ;
- Résorption des logements vacants ;
- Développement de l'offre locative abordable et de bonne qualité ;

**Nos prochaines permanences :**

- Mardi 5 mai et lundi 19 mai
- Mardi 2 et 16 juin
- Mardi 7 et 21 juillet

**Prendre rendez-vous :**

02 98 95 99 54

[pig-habitat-capld@solihb-bretagne.fr](mailto:pig-habitat-capld@solihb-bretagne.fr)

**Formulaire Adaptation en ligne :** <https://portail.solihb-bretagne.fr/formulaire?idformulaire=3>

**Formulaire Rénovation énergétique :** <https://portail.solihb-bretagne.fr/formulaire?idformulaire=1>

*Ci-dessous, mention obligatoire ajoutée dans le cadre du RGPD.*

**Direction de Publication**

- Editeur de publication : Mairie – Le Bourg – 29800 La Forest-Landerneau - [protection.donnees@cdg29.bzh](mailto:protection.donnees@cdg29.bzh),
- Directeur de publication : M. David ROULLEAUX
- Diffusion : distribution des bulletins municipaux à domicile, disponible à l'accueil de la mairie et publication sur le site internet de la commune.
- Tirage : 1000 exemplaires



## Du 1er au 31 mai... en route pour une 3e édition du festival Soñj !

Organisé par l'Atelier Culturel, cet événement gratuit mêle arts visuels et arts vivants au travers d'installations, sculptures, expositions, spectacles et performances. Ce rendez-vous artistique amène la création là où personne ne l'attend : hors des salles d'exposition ou de spectacle, en plein air, sur nos places, dans nos rues ou dans les parcs.

Tout au long du mois de mai, c'est une véritable galerie à ciel ouvert à découvrir sur le Pays de Landerneau-Daoulas !

Pour cette nouvelle édition, l'Atelier Culturel a choisi de nous ancrer dans l'essence du mot **SOÑJ**, au cœur des rêveries et des curiosités ! Façades colorées, acrobates virevoltants, sculptures futuristes, joueuses d'images et de mots... Le temps d'un mois, une nuée d'OVNIs se posent dans nos paysages, entre formes étonnantes et moments enchanteurs.

---

À La Forest-Landerneau, les ARTS VISUELS seront à l'honneur avec l'artiste Tony Regazzoni.

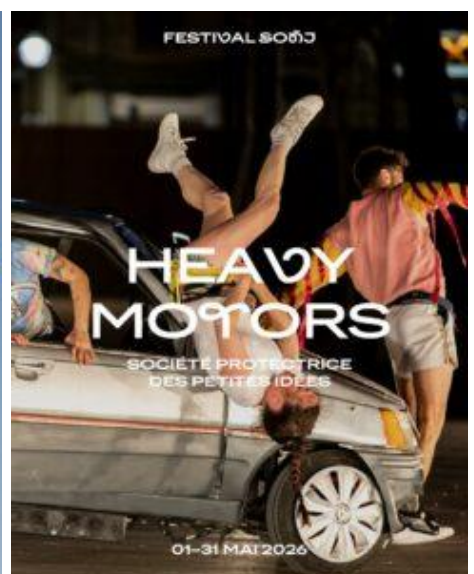
Son univers ? Entre fête et culture populaire, ses créations fluorescentes et immersives ne vous laisseront pas indifférents !

---

Né en 1982, Tony Regazzoni vit et travaille à Plougasnou. Son travail se développe autour de l'archéologie de notre civilisation dite 'thermo-industrielle', tournée vers la performance, l'opulence et le divertissement. Il s'intéresse depuis plusieurs années à la fête, pour ce qu'elle produit comme expériences sociales et cathartiques, mais aussi comme espaces et décors dédiés.

Les scènes qu'il compose, peuplées de motifs et de silhouettes fluorescentes, viennent volontairement questionner notre rapport au bon goût et au kitsch.

Il est également DJ et co-créateur du café culturel Marylène, à Plougasnou.



# Médiation – Accueil du public

Chaque jour de weekend et les jours fériés, un.e hôte d'accueil – médiateur.trice sera présent.e sur la Place de la Mairie pour accueillir le public de 14h à 18h. Son rôle sera d'accueillir le public et expliquer la démarche de Tony Regazzoni et son œuvre "Place des Festes". L'accueillant mettra à disposition du public le livret du festival ainsi que des livrets jeux. Une "visite flash" aura lieu à 14h, 15h, 16h et 17h sur chacune de ses journées, les **2, 3, 8, 9, 10, 14, 15, 16, 17, 23, 24, 25, 30 et 31 mai**.

---

## Au programme ~ à La Forest-Landerneau

Grâce au festival, il va y avoir de l'animation en ce mois de mai !

**Vendredi 1<sup>er</sup> mai** : les artistes accueillent le public sur les sites de 14h à 18h. Tony Regazzoni vous attendra sur le parvis de la mairie transformé en "**Place des Festes**" et se fera un plaisir de commenter son œuvre.

---

**14** Tous les **samedis matins**, à 10h30 – 📍 Place de la mairie  
**RÉPÉTITIONS – Groupe de percussions de l'Amicale laïque**

---

**14** **Vendredi 1<sup>er</sup> mai** – 📍 Place de la mairie

- **CONCERT – Chorale de La Forest** de 16h à 17h
- **CONCERT – Umbro Tacchini** à 17h (durée 1 heure)  
Un duo électro – folk composé de Tony Regazzoni en tant que DJ, accompagné de Emilio Castiello, musicien qui joue du violon et de la mandoline.

---

**14** **Jeudis 7, 21 et 28 mai**, à 20h – 📍 Place de la mairie  
**RÉPÉTITIONS – Chorale**

---

**14** **Samedi 16 mai** à 20h

- **SPECTACLE – LA BALANÇOIRE GÉANTE** par **La Volte-cirque** – 📍 Place de la mairie – Compagnie de cirque contemporain. Tout public.
- **SPECTACLE – HEAVY MOTORS** par la **Société Protectrice de Petites Idées** – 📍 Stade stabilisé  
Tout public à partir de 7 ans !

---

**14** **Vendredi 22 mai**, à partir de 18h30 – 📍 Place de la mairie  
**AUBERGE ESPAGNOLE – Mise en commun des cours de guitare de l'Amicale laïque**

---

**14** **Vendredi 29 mai**, à 19h – 📍 Place de la mairie  
**CONCERT – Paco et Poupette** (durée 1h30 environ).  
Un duo de chanson française, « variété tout terrain », porté par un accordéoniste et une chanteuse à l'allure de diva. Un moment amusant (reprises des années 70-80) et tout public.

---

**Ce programme est évolutif : il pourra être enrichi au cours du mois ou modifié en cas de météo défavorable... Ces évolutions seront publiées sur le site de la commune et sur les réseaux sociaux.**

---

**>>> TOUTES LES ANIMATIONS SONT GRATUITES ET EN ACCÈS LIBRE <<<**

---

Retrouvez les infos concernant l'intégralité de la programmation sur les supports ci-dessous :

Site internet | <https://festival-sonj.bzh/>

Facebook | <https://www.facebook.com/festivalsonj/>

Instagram | [https://www.instagram.com/festival\\_sonj\\_officiel/](https://www.instagram.com/festival_sonj_officiel/)